



LA NOUVELLE GAZETTE

DECEMBRE 2024



**CONCERT DU 10
NOVEMBRE 2024**

**EXPOSITION DU 28 SEPTEMBRE
AU 5 OCTOBRE 2024**

Chère concitoyenne, cher
concitoyen,

C'est avec plaisir que je vous retrouve pour la dernière gazette de l'année pour partager avec vous les évènements qui ont pu se passer dans notre village au cours du dernier trimestre.

Dans cette édition, nous allons consacrer une page aux festivités passées et à venir, une deuxième au foyer rural, ensuite, et malheureusement une autre aux incivilités en recrudescence ces derniers mois.

Ensuite, quelques infos pratiques et enfin un chapitre historique sur l'école d'Arraye-et-Han dans les années 60 par notre spécialiste et doyen Julien Crépieux.

Excellente lecture à vous.

Le maire, Denis ORY

En préambule :

Notre conseillère municipale Melissandre MUNIER a démissionné au cours du dernier conseil municipal.

Evènements passés :

- Du 28 septembre au 6 octobre, avec le soutien du FRAHA et de la commune a eu lieu l'exposition « Inspiration » avec une quinzaine d'artistes du cru et la participation des enfants de la MECS de Han.

Un franc succès qui nous donne envie de faire une deuxième édition en 2025.

Si vous êtes artistes peintres, sculpteurs ou autres, faites vous connaître, nous vous inviterons à exposer vos œuvres.

- Cérémonie du 11 novembre : La cérémonie de l'Armistice a été commémorée le 9 novembre devant le monument aux morts en compagnie des élus et du maire d'Ajoncourt suivie du verre de l'amitié à la mairie.



•

Un autre succès le dimanche 10 novembre suite à la venue de l'Union Musicale de Basse sur le Rupt à l'initiative de Rémi et Véronique Champigneul. Le groupe s'est produit à l'Eglise d'Arraye et le public est venu nombreux pour écouter les différents morceaux interprétés avec brio par une trentaine de musiciens.

Dates à retenir :

- Les petits cadeaux pour nos séniors seront distribués samedi 21 décembre.
- Le jury pour les illuminations passera le vendredi 27 décembre à partir de 18h.
- Vous êtes conviés aux vœux du maire le 25 janvier 2025 à 11h à la salle des fêtes.
- Le repas intergénération aura lieu le dimanche 2 février 2025.
- Un flyer sera distribué courant janvier.
- Le passage du Médiabus aura lieu devant la mairie les 10/01/25, 18/03/25 et 16/06/25 de 11h20 à 11h45.

La rédaction du site officiel de l'administration française Service-Public.fr rappelle que tous les citoyens français âgés de 16 à 25 ans doivent effectuer leur recensement citoyen, en ligne ou en mairie.

A noter, le recensement citoyen est obligatoire et doit être fait dans les 3 mois qui suivent le 16e anniversaire permettant ainsi :

- d'obtenir une attestation de recensement ;
- d'être convoqué à la Journée défense et citoyenneté (JDC) ;
- d'être inscrit automatiquement à 18 ans sur les listes électorales.

Saviez-vous que l'attestation de recensement permet de s'inscrire à un examen (brevet d'études professionnelles, baccalauréat, etc.) ou un concours administratif en France avant l'âge de 18 ans ?

INCIVILITES

Il se passe des choses pas très sympas dans notre village et depuis quelques mois, cela s'amplifie.

En voici la liste :

- Suite à la commémoration de l'Armistice le 09/11/24, la gerbe a été volée devant le monument aux morts dans la nuit du 10 au 11 novembre. Une plainte a été déposée. Un panneau de priorité à droite installé deux semaines avant a également disparu.
- Un couple de retraités a été victime d'un abus de confiance et vol d'une somme d'argent. Une plainte a été déposée.
- Bris de vitre salle polyvalente avec un projectile (flacon de parfum en verre). Les auteurs ont été vus. Une plainte a été déposée.
- Le cordage qui tient la passerelle en bois à l'aire de jeux a été sectionné volontairement avec un couteau pour la 3ème fois. Ce jeu est condamné et va être supprimé.
- Les approches des containers sont jonchées de toute sorte de débris. Pensez au voisinage et à la propreté de VOTRE village !
- Une poule morte a été retrouvée dans le bac à compost. Lisez bien les instructions affichées ! Problème récurrent avec les chiens laissés en liberté et leurs crottes non ramassées !

Tous ces mauvais comportements coûtent cher à notre commune, au détriment de réalisations bénéfiques avec cet argent et cette énergie perdus.

Serait-il possible que certaines personnes irresponsables, deviennent responsables et respectent l'environnement et le bien d'autrui ?

Cela pourrait-il faire partie des bonnes résolutions pour la Nouvelle Année ???

J'y crois encore !!!



Mot de la fin

**Le conseil municipal, le Foyer Rural, les membres du
CCAS et moi-même vous souhaitons
des belles fêtes de fin d'année et beaucoup de réussite
pour 2025.**